



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2014/04

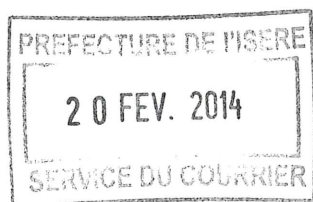
L'an deux mil quatorze, le quatorze février, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 17 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André JOUANNY, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 04 février 2014

PRESENTS : MM. Alain RIVOIRON, Guy BERARD, Pascal SEVERAC, Pierre LEJEUNE, Florence GONON, Colette VENERA, Claudine CHABERT,

ABSENTS : François PINATEL, Laurent CONOR, Simone BERARD.

GROUPEMENT DE COMMANDE : ENTRETIEN DE VOIRIE TRAVAUX DE REVETEMENT



Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les délibérations en date du 19 décembre 2009 et du 28 mai 2010 relatives à l'adhésion de la commune au marché en groupement de commande avec la Communauté de communes de l'Oisans pour la réalisation de travaux de revêtement.

Ce groupement permet à chaque commune de passer directement avec le titulaire retenu à l'issue de la procédure groupée, un marché de réalisation de travaux de voirie. Le marché en groupement de commande arrivant à terme le 27 mai 2014, une consultation sera relancée par la Communauté de communes selon le même principe.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- ✓ Etant donné l'intérêt économique que présente ce projet,
- ✓ DECIDE d'adhérer au groupement de commande en vue de la passation d'un marché public pour la réalisation de travaux de revêtement de voirie,
- ✓ MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en Préfecture

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,

